Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212203863-20260216-DEL_06_16022026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Commune de Le Vieux-Bourg

Nombres de membres :
- *afférents au Conseil Municipal : 15*
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 10*

Séance du 16 février 2026

Date de la Convocation : 09/02/2026
L'an deux-mille vingt-six, le lundi seize février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Le Vieux-Bourg légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christian Ranno, Maire.

Etaient présents : Mesdames Messieurs les Conseillers suivants :
Christian Ranno – Maire, Jean-Claude Bantas – 1er adjoint, Daniel Coatrieux – 2ème adjoint, Fabrice Vincent, Valérie Le Hégarat, Danièle Burlot, Sébastien Haugommard, Sylvain Boscher, Jean-Pierre Boscher, Claire Le Guen.

Formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de quinze membres.
Absents excusés : Laure Rouxel – 3ème adjointe, Rozenn Steunou, Denis L'Hermitte, Sandrine Raoult Lénaïk Le Bihannic,

Secrétaire de séance : Claire Le Guen

DEL N° 06 – 16/02/2026 : Demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école par les communes extérieures

Monsieur le Maire rappelle que l'article L. 212-8 du Code de l'Education prévoit que lorsque l'école d'une commune reçoit des élèves dont les familles sont domiciliées dans d'autres communes, ces dernières participent aux frais de fonctionnement de l'école d'accueil.
Au regard des charges de fonctionnement de l'année 2025, le coût moyen par élève représente 1044.82 €.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de solliciter auprès des communes de résidence des enfants fréquentant l'école publique de Le Vieux-Bourg, la somme de 1044.82 € par enfant pour l'année scolaire 2025-2026 ;
- Charge Monsieur le Maire de mettre en œuvre la présente décision.

Nombre de votants : 10
- *Exprimés : 10*
- *Pour : 10*
- *Contre : 0*

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Maire,

Christian Ranno

MAIRIE LE VIEUX BOURG (Côtes-d'Armor)